

115 € à l'État pour 100 € en poche

L'Institut économique Molinari a sorti un nouveau classement des pays en fonction de la pression fiscale qui s'exerce sur ses citoyens. La Belgique occupe la troisième place du podium.

La Belgique est le troisième pays où le pourcentage du salaire qui revient effectivement dans nos poches est le plus faible ! Pour avoir 100 euros de pouvoir d'achat, c'est-à-dire pour faire ses courses, son plein, s'adonner à une activité ou l'autre, il doit avoir payé 115 euros en charges et impôts. Bref, sur l'ensemble de votre salaire, 53,5 % retournent à l'État. Ces chiffres ressortent de la dernière étude de l'Institut économique Molinari. Seuls deux pays font moins bien que la Belgique. Il s'agit de l'Autriche (où le pourcentage est de 54,3 %) et de la France (54,1 %). À l'autre bout du classement, on retrouve Chypre avec seuls 29 % du salaire qui repartent à l'État.

Bien sûr les salaires ne sont pas les mêmes. La Belgique est le 7^e pays où le salaire moyen est le plus élevé en Europe. Et quand on prélève les charges et impôts, ce même salaire occupe toujours le haut du tableau, à savoir la 10^e place. Si on fait le même exercice pour Chypre, le pays occupe dans les deux cas la 14^e place.

À cela s'ajoute encore une nuance : le coût de la vie qui n'est pas le même. On n'achète pas la même chose avec 100 euros à Chypre qu'en Belgique. Mais ce que démontre l'étude, c'est que le système fiscal et social contribue à réduire drastiquement le pouvoir d'achat réel, en passant de la 7^e à la 10^e place. Pour Jean Hindriks, président de l'Economics School of Louvain, c'est clair « en Belgique, on paie beaucoup trop ! » C'est au niveau des impôts que le Belge voit partir la plus grosse partie de son revenu. Ils représentent 21 %, contre 9 % en France.

Libéré le 15 juillet

Avec tout ce que le Belge doit payer, c'est comme si le Belge avait travaillé jusqu'au 15 juillet pour payer ses charges et impôts et qu'à présent, il travaillait enfin pour lui. Les Français ont dû eux at-



Le Belge paie beaucoup. © D.R.

tendre deux jours de plus, contre trois pour les Autrichiens.

C'est un résumé un peu simpliste. Que le coauteur de l'étude, Nicolas Marques, nuance : « D'un point de vue économique, c'est un indicateur de liberté économique. Ce que le citoyen paie, il en rebénéficie indirectement en vivant dans un état de droit, où l'ordre intérieur est respecté... Il a des services mais par contre n'a pas de prise directe sur la manière dont la dépense est organisée. »

L'étude de l'Institut Molinari pointe d'ailleurs que, parmi les inégalités, on retrouve notamment la qualité des services publics. Ce n'est en effet pas forcément parce qu'on paie beaucoup qu'on recevra beaucoup en retour. « En Belgique, on paie beaucoup et c'est difficile à justifier quand on voit la qualité des services publics », commente Jean Hindriks. « Aux Pays-Bas, ils paient 88 euros et non 115 euros comme nous. Mais l'état des routes est impeccable. Chez nous, ce n'est pas le cas. Les hôpitaux sont sous-financés. Et puis la qualité de l'enseignement n'est pas non plus exceptionnelle... »

Pour réaliser ses calculs, l'Institut a pris en compte le salaire moyen d'un célibataire. Tout le monde ne paie donc pas 115 euros pour avoir 100 en poche. « La majorité des Belges paient moins que ça », confirme Jean Hindriks. « La moitié des Belges gagnent moins que le salaire moyen. Et les isolés sont les plus taxés. Ce qu'il faudrait d'ailleurs changer... » ■